Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
054-215403395-20160204-2016-002-DE

Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 05/02/2016

COMMUNE DE MALZÉVILLE
CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 04 FÉVRIER 2016
Salle du conseil municipal, 14 rue du Général de Gaulle

Bertrand KlingMaire

Conseillers municipaux en exercice : 29

Membres présents à la séance : Bertrand KLING, Jean-Pierre ROUILLON, Marie-José AMAH, Pascal PELINSKI, Malika TRANCHINA, Jean-Marie HIRTZ, Anne DUCHENE, Stéphanie GRUET, Baptiste PAVOT, Irène GIRARD, Jean-François HUGUENIN-VIRCHAUX, Béatrice BAURAIN De BERNARDO, Claire FLORENTIN-POIZOT, Marie-Claire D'AGOSTINO, Philippe BERTRAND-DRIRA, Jessica NATALINO, Adrien BONNET, Elisabeth LETONDOR, Corinne MARCHAL-TARNUS, Salvatore LIVOLSI, Marc BARRON, Sylvaine SCAGLIA.

Votants : 26

Conseillers absents - excusés : Elisabeth SERIN, Philippe ROLIN, Jean-Yves SAUSEY.

Procurations : Daniel THOMASSIN à Anne DUCHENE,
David CARABIN à Bertrand KLING,
Jean-Claude BOULY à Corinne MARCHAL-TARNUS,
Catherine CHOTEAU-LESNES à Salvatore LIVOLSI.

Secrétaire de séance : Salvatore LIVOLSI

Date convocation : 29 janvier 2016

N°2015-002

Objet : Débat d'Orientation Budgétaire 2016

Rubrique : 7.10

Rapporteur : Jean-Pierre ROUILLON

Le Maire rappelle au conseil municipal que l'article n° L2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose qu'un débat d'orientation budgétaire doit être organisé chaque année dans les deux mois précédant le vote du budget primitif.

Il ouvre le débat en présentant au conseil municipal les orientations budgétaires proposées pour 2016 et en rappelant les grands axes de l'action de la municipalité et laisse place à la discussion.

Le Maire,
Bertrand KLING

Ref. 201 524 Berger-Levrault (1309)

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
054-215403395-20160204-2016-002-DE

Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 05/02/2016

Bertrand KlingMaire

MAIRIE DE MALEVILLE
Meurthe-et-Moselle

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2016

Ville de M

Le débat d'orientation budgétaire

Article 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales : dans les communes de 3500 habitants et plus, le conseil municipal doit débattre des orientations générales dans les deux mois précédant l'adoption du budget primitif.

Les orientations budgétaires de 2016 visent à assurer la sécurité, l'accessibilité et l'entretien des bâtiments.

Ville de M

Le contexte économique et financier

- En 2016, la zone euro pourrait connaître une faible croissance en raison de la faiblesse des prix du pétrole, de l'euro et grâce à un accès facile au crédit. La croissance pourrait ainsi atteindre 1,7%, portée par la demande intérieure.
- En France, la croissance pourrait atteindre 1,5% (1% en 2015).
- L'inflation est estimée à 1% pour 2016 (contre 0,1 % en 2015).
- La dette publique dépasserait 2 100 Milliards d'euros.
- Le déficit public est évalué à 3,3% du PIB en 2016 (celui de 2015 est estimé à 3,8% du PIB).
- Le chômage reste à un niveau élevé: 10,2 % à la fin de l'année 2015.

Ville de M

Les principales mesures concernant les collectivités locales

- **Le PLF 2016 confirme la baisse des dotations (-1,9% par rapport à la LF 2015) et propose des mesures pour atténuer l'impact sur les collectivités les plus fragiles sur les investissements (Fonds d'Aide à l'Investissement Local de 1 milliard d'eu en 2016).**
- **En 2016 un renforcement programmé de la péréquation horizontale conduisant communes les plus riches à soutenir les plus pauvres via un abondement du Fon national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) progression de 220 Millions d'euros pour atteindre de 1 milliard d'euros en 2016**
- **La péréquation verticale pour les communes est renforcée: la DNP est supprimé son enveloppe reportée sur la DSR et la DSU.**
- **La DSR est très profondément modifiée (moins de communes < 10 000 habitants éligibles).**
- ***La réforme de la DGF est reportée en 2017.***

(1/3 des 63 articles de LDF 2016 concerne les collectivités locales).

Ville de M

Les grandes orientations budgétaires en 2016

- Maintenir les grands équilibres, grâce à une gestion rigoureuse, à la maîtrise de masse salariale et à la mutualisation des moyens. Les efforts engagés en 2015 produisent leur effet en année pleine.
- Solder définitivement cette année les opérations de sécurisation de la dette SFIL
- Faire face à la réduction des dotations de l'État.
- Ne pas alourdir l'endettement, en limitant autant que possible le recours à l'emprunt.
- S'efforcer de maintenir la fiscalité directe locale à son niveau actuel.
- Mener une réflexion sur le devenir de notre patrimoine.
- Explorer toutes les pistes pour identifier des recettes nouvelles et des sources de financement.
- Concentrer nos efforts sur la sécurité, l'accessibilité et l'entretien du patrimoine

Ville de M

Dotations de l'État: la baisse s'accélère

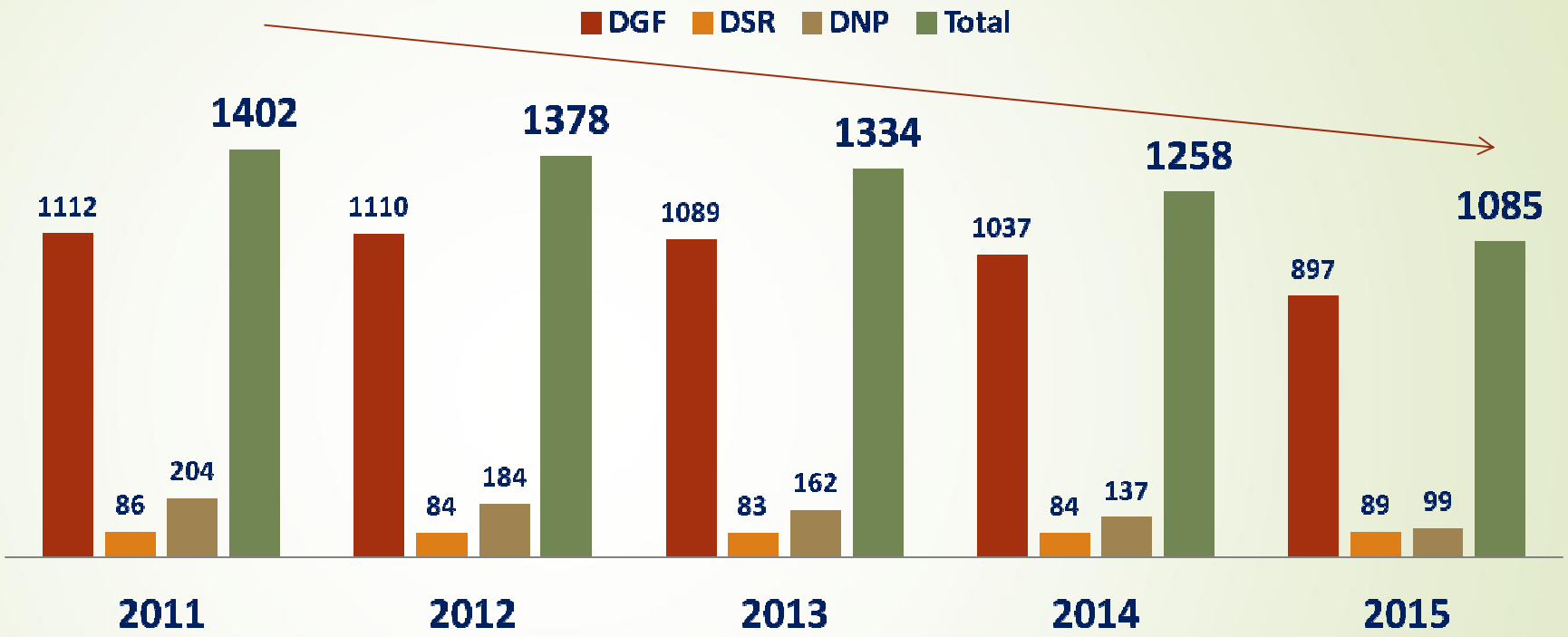

- Depuis 2011, la baisse cumulée des dotations s'élève à 0,553 M€
- En 2015, la baisse s'accélère et atteint -13,8%.

Des résultats positifs malgré le contexte 1

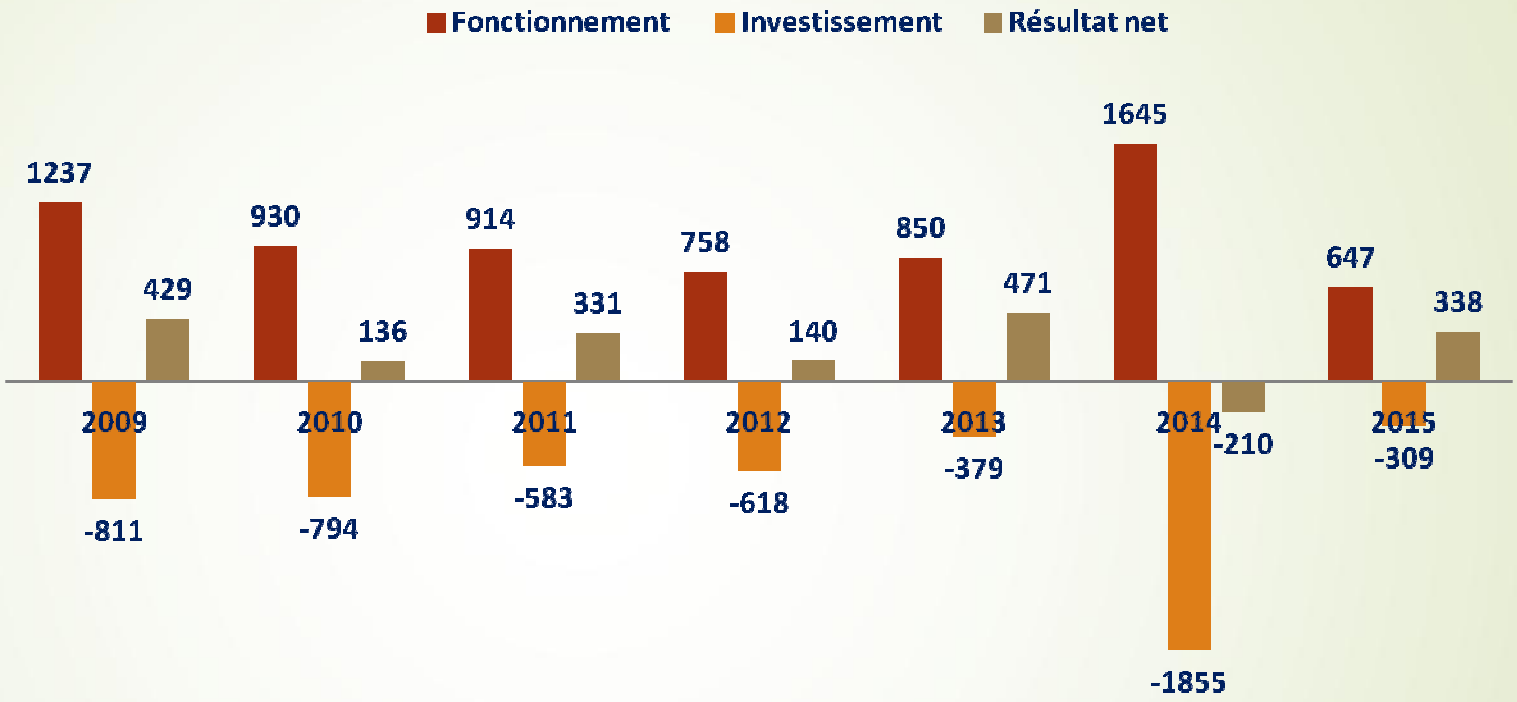

- *2015 : résultats provisoires hors RAR (0,182 M€)*

Des résultats positifs malgré le contexte 2

- **Les objectifs 2016:**

- **Reporter l'excédent net 2015 en recettes de fonctionnement : 0,538 M€**
- **Couvrir le capital de la dette par des recettes propres (le FCTVA 0,370 M€ est supérieur au remboursement en capital 0,251 M€);**
- **Inscrire un virement à la SI de 0,100 M€;**
- **constituer une provision pour anticiper les travaux de toiture du CTM.**

Ville de M

Une dette bien sécurisée 1

- La dette au 01 01 2016 s'élève à 6,322 M€ (déduction faite de l'aide du Fonds de soutien 3,433 M€).
- C'est une dette totalement sûre, classée A1 selon la charte Gissler (sans risque).
- La SFIL représente 83 % de l'encours (Caisse d'Épargne et Crédit Mutuel).
- L'endettement par malzévillois s'élève à 759 € (moyenne 881 €).
- *La dette brute s'élève à 9,755 M€ au 01 01 2016*

Ville de M

Une dette bien sécurisée 2

- **Les objectifs 2016**

Prévoir au BP 2016 les conséquences de l'opération de sécurisation (opérations d'ordre : dépenses et recettes d'investissement)

- sortie de l'ancien emprunt SFIL et entrée du nouvel emprunt SFIL: 3,027 M€
- Intégration de l'IRA dans le nouvel emprunt: 5,050 M€

Ville de M

Les dépenses réelles d'investissement

- **Dépenses d'investissement : 0,483 M€**
- **dépenses RAR 0,66 M€**
- **Maîtrise de l'espace foncier (rachats EPFL):**
- **Terrain de manœuvre : 0,016 M€**
- **Rachat d'immeubles : 0,90 M€**

Opération d'ordre en dépenses et en recettes : acquisition des immeubles : 463M€

- **Programme de ravalement obligatoire : 0,057M€ (RAR compris).**
- **Subvention d'équipement au SIVU pour l'EPARECA: 0,050 M€.**
- **Plan pluriannuel d'accessibilité des locaux : 0.055 M€ en 2016**

Ville de M

Dépenses d'équipements courants 2016 1

- Travaux d'accessibilité (Hôtel de ville, ateliers, Église, Écoles maternelles, Douëra)
- Acquisition de matériels divers (Ateliers, écoles, Hôtel de ville, terrains de sport, espaces verts, crèche) et notamment pour les manifestations
- Rénovation du parvis de l'Église et de son mur de soutènement
- Au cimetière, travaux de clôture et de remplacement de la fontaine, installation d'un nouveau columbarium
- Travaux de réfection des bâtiments notamment en vue d'une probable ouverture de classe et poursuite de l'installation de VPI dans les écoles élémentaires
- Poursuite des travaux d'embellissement, de mise aux normes, de plantation à la DOUERA
- Simplification de l'utilisation du vidéoprojecteur de la salle Michel DINET
- Restauration scolaire : installation d'une climatisation à la restauration Gény et étude pour la création d'une nouvelle restauration
- Parking Gény : suppression de l'espace vert
- Poursuite du renouvellement des illuminations

Dépenses d'équipements courants 2016 2

- HÔTEL DE VILLE : 8 580 €
- CTM : 29 927€
- DIVERS BÂTIMENTS : 30 000€
- EGLISE : 89 900 €
- CIMETIERE : 10 700 €
- ECOLES MATERNELLES : 23 870 €
- ECOLES ELEMENTAIRES : 112 950 €
- DOUERA : 7 800 €
- SALLE POLYVALENTE : 950 €
- PERISCOLAIRE : 40 000€
- VOIRIE, ESPACES VERTS : 10 020 €
- ACQUISITIONS SERVICES GENERAUX : 42 700 €
- ACQUISITIONS POLE SCOLAIRE - CRECHE - RESTAURATION SCOLAIRE : 66 945

Ville de M

Les recettes d'investissement

- FCTVA : 0,371 M€
- RAR pour 0,248 M€

Dont Cessions d'immobilisations - vente de l'ancien centre social : 0,200 M€

Ville de M

L'équilibre de la section d'investissement

- Amortissement charges à répartir 0,018 M€
- Amortissement de l'IRA capitalisé sur 14 ans : 0,361 M€
- Amortissements des biens : 0,176 M€
- Virement (autofinancement) : 0,100 M€
- Apurement déficit 2015+RAR 2015: 0,127 M€

- *Ce sont des recettes d'ordre (hors opérations de renégociation de l'emprunt SFIL*

Ville de M

Les frais de personnel 1

- Les crédits prévus d'élèvent en 2016 à 2,7 M€ (2,8 M€ réalisés en 2015).
  - Rémunération des agents, charges sociales, patronales, assurance statutaire, médecine du travail
  - GVT
  - remplacements indispensables d'agents pour longues maladies ou maternités
  - augmentation des taux de cotisation sociale
  - validations de service
  - diminution des cotisations au CNFPT
  - mise en place du DUERP: 0,01 M€
  - recensement : 0.018 M€
- 327€ par habitant (strate 431 €).

Les frais de personnel 2

- **Les objectifs 2016**
- **Réduire l'enveloppe par rapport à 2015.**
- **Assurer une politique de stricte maîtrise des effectifs:**

- examen des conditions de remplacement
- recherche de la meilleure adéquation entre l'évolution de nos besoins et le développement des compétences des agents en poste

- **S'organiser pour maintenir la qualité du service et des actions.**

Les frais financiers 1

- Les crédits prévus s'élèvent en 2016 à 0,045 M€ pour les emprunts Caisse d'Épargne et Crédit Mutuel.
- Le vieillissement de la dette auprès de la Caisse d'Épargne et les taux attractifs des emprunts récents contractés en 2014 expliquent les montants modiques.
- Il n'y a pas de frais financiers ni d'ICNE pour le nouvel emprunt SFIL, afin de pouvoir prendre en charge le paiement des impayés : 0,916 M€.
- Le total des frais financiers 2016 atteint 0,961 M€ sans tenir compte de l'aide du Fonds de Soutien (0,538 M€ en recettes de fonctionnement).

Ville de M

Les frais financiers 2

- **Les objectifs 2016**

- **Solder les impayés et maintenir l'annuité à un niveau inférieur à 2015 après l'aide du Fonds de Soutien.**
- **Prévoir au BP 2016 les conséquences de l'opération de sécurisation**

  (opérations d'ordre : dépenses de fonctionnement)

- Intégration de l'IRA dans le nouvel emprunt: 5,050 M€
- Intégration de l'IRA dans le taux d'intérêt: 1,480 M€

- **Inscrire en frais financiers, le solde des impayés 2014 et 2015 : 0,915 M€ (couvert à hauteur de 0,538 M€ par l'aide du Fonds de Soutien).**

- Dépense réelle de fonctionnement.

Ville de M

Les dépenses de gestion

Les objectifs 2016

- Continuer d'offrir le meilleur service de proximité en maîtrisant les coûts et en favorisant tou les mutualisations (avec St Max, Villers, la CUGN, le CG 54 et le centre de Gestion).
- Assurer l'entretien des équipements (écoles, surtout) et des espaces naturels.
- Assurer des réfections de la voirie communale (chemin de la Cote Rôtie…).
- Augmenter l'effort de réduction des dépenses énergétiques.
- Organiser des NAP gratuits de qualité à moindre coût.
- Encadrer les dépenses courantes, en mobilisant les services.
- Réduire les frais de contentieux en relation avec la fin de plusieurs procédures.
- Faire face à l'augmentation de la fréquentation des services scolaires.
- Assurer le paiement des frais de scolarité des élèves malzévillois à l'extérieur : 0,005 M€.
- Mettre en œuvre une opération d'archivage à la mairie: 0.01 M€.

Ville de M

Les transferts

Les objectifs 2016

- Préparer la mutation du FPA, en augmentant la participation de la commune au CCAS : 0,130
- Prévoir la participation au SIVU au niveau du BP 2016, dans l'attente des besoins de la structu
- Confirmer le soutien aux classes de découverte, en donnant les moyens à la caisse des écoles
- Soutenir les crèches en maintenant leurs subventions.
- Adapter la politique de subventionnement aux associations.

Ville de M

Les impôts 1

- Impôts directs (TH, TFB et TFNB) : 2,874 M€, soit 345 € par habitant (strate 448 €).
  - L'augmentation des bases décidée par le Parlement est de +1%.
  - L'augmentation physique des bases peut être évaluée à 1%.
  - Les conséquences de la suppression de l'exonération de la TFB pendant 2 ans ne sont pas encore identifiées.
- Les compensations sont inscrites pour leur montant 2015 : il y a une grande incertitude su ces recettes que nous ne maîtrisons pas.
- La TADE est évaluée au niveau des réalisations 2015 : 0,200 M€.

Ville de M

Les impôts 2

- **Les objectifs 2016**

- **S'efforcer de maintenir la fiscalité directe locale à son niveau actuel.**
- **Dynamiser les bases par la création de nouveaux biens imposables (programmes immobiliers et activités nouvelles).**

- ***L'état des bases prévisionnelles, 1259 MI n'a pas encore été transmis.***

Ville de M

Les Dotations et compensations 1

- DGF : 0,785 M€
- Elle est diminuée du même montant qu'en 2015 :
- Stabilité des reversements CUGN
- Les autres dotations sont inscrites pour leur montant 2015.

- Mais il subsiste beaucoup d'incertitudes (en particulier, le transfert de la DNP sur la DSR, les conditions d'éligibilité de cette dotation).

Ville de M

Les Dotations et compensations 2

- **Les objectifs 2016**

- **Faire face à la baisse des dotations.**
- **Renforcer l'attractivité de la commune pour accueillir une population supplémentaire.**

- ***Les dotations ne sont pas encore connues et le calendrier de mise en ligne n'est même pas publié.***

Ville de M

Les autres recettes de fonctionnement 1

- **Recettes de service :**
- **Elles augmentent en raison de l'augmentation de la fréquentation et aussi de l'ajustement des tarifs.**
- **Participations (État, SIS, CUGN, Région):**
- **Elles sont évaluées avec sagesse à leur niveau 2015.**
- **En revanche les participations de la CAF diminuent nettement de 0,100 M€ dans l'attente du renouvellement contrat enfance cette année (elles seront perçues e 2017).**

Ville de M

Les autres recettes de fonctionnement 2

Les objectifs 2016

- **Définir une politique tarifaire équitable et légitime.**
- **Prévoir au BP 2016 les conséquences de l'opération de sécurisation (opérations d'ordre :** recettes de fonctionnement)

- Intégration de l'IRA dans le nouvel emprunt: 5,050 M€
- Intégration de l'IRA dans le taux d'intérêt: 1,480 M€

- **Inscrire l'aide du Fonds de Soutien pour les années 2015 et 2016 : 0,538 M€**

- recette réelle de fonctionnement

Ville de M

L’équilibre

- Avec un autofinancement prévu à hauteur de 0,100 M€, le solde entre les dépenses et les recettes de fonctionnement sera couvert par les recettes fiscales L’équilibre de la section de fonctionnement pourrait être assuré avec les seules augmentations physiques et nominales des bases.
- Le solde entre les dépenses et les recettes d’investissement pourrait être intégralement couvert par des recettes propres de la commune.

Ville de M